

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 4

**Résolutions adoptées à la 29^e séance
tenue les 8, 9 et 16 décembre 2009**

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 19 janvier 2010

E-29-4 PAVILLON 1420 MONT-ROYAL

Le Comité exécutif autorise le vice-recteur exécutif, M. Guy Breton, et la secrétaire générale, Mme Francine Verrier, à signer, pour et au nom de l'Université, un addenda à l'offre d'achat, prolongeant jusqu'au 30 juin 2010 le délai de réalisation de la condition prévue au paragraphe 4.6 de l'offre d'achat (laquelle est relative au changement d'usage du 1420 et à la modification du règlement de zonage applicable au 1420), selon le document 2009-A-16/29^e/4/1, après qu'il aura été visé par le Bureau des affaires juridiques.

E-29-5 ENTENTE CADRE RELATIVE AU FINANCEMENT DE PROJETS DE RECHERCHE PAR IRICOR, À LA GESTION FINANCIÈRE D'IRICOR ET À L'AFFECTATION DE RESSOURCES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL À IRICOR

Le Comité exécutif :

1. approuve l'Entente relative au financement de projets de recherche par IRICoR, à la gestion financière d'IRICoR et à l'affectation de ressources de l'Université de Montréal à IRICoR (« l'Entente »), selon les dispositions du document 2009-A-16/29^e/5/1;
2. autorise le vice-recteur exécutif, M. Guy Breton, et la secrétaire générale, Mme Francine Verrier, à signer l'Entente, après qu'elle aura été visée par le Bureau des affaires juridiques.

E-29-5.1 RATIFICATION DE LA NOMINATION DES ADMINISTRATEURS D'IRICoR

Le Comité exécutif approuve la nomination des personnes suivantes comme membres du Conseil d'administration d'IRICoR dont certaines depuis le 11 mars 2008 :

- | | |
|--|----------------------------|
| - Joseph Hubert | - Johane Boucher-Champagne |
| - Daniel Lamarre | - Hon. Martin Cauchon |
| - Serge Carrière, président du
Conseil d'administration | - Hans Mäder |
| - Aldo Baumgartner | - Barry S. Myers |
| - Jean-Claude Baudinet | - Michel Nadeau |
| | - Jean-François Leprince |

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 2 de 4

**Résolutions adoptées à la 29^e séance
tenue les 8, 9 et 16 décembre 2009**

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 19 janvier 2010

Et à titre d'observateurs :

- Claire Benoît
- Luc Castonguay
- Francine Charron
- Gilles Noël

E-29-6 PROLONGATION DE VALORISATION - RECHERCHE, SOCIÉTÉ EN
COMMANDITE, ET RENOUVELLEMENT DE LA CONTRIBUTION DE
L'UNIVERSITÉ AUX FRAIS D'OPÉRATION POUR LES ANNÉES 2010-2013

Le Comité exécutif :

1. approuve la prolongation de la convention de la société entre Gestion Univalor s.e.c. et l'Université pour Valorisation-Recherche s.e.c., ainsi que le renouvellement de la contribution de l'Université aux frais d'opération de Valorisation-Recherche s.e.c. pour les années 2010-2013, selon les montants qui apparaissent au document 2009-A-16/29^e/5/1;
2. autorise le vice-recteur - Recherche, M. Joseph Hubert, et la secrétaire générale, Mme Francine Verrier, à signer la lettre d'engagement à cet effet, après qu'elle aura été visée par le Bureau des affaires juridiques.

E-29-6A OCTROI DE CONTRAT POUR LA PRÉPARATION DES DESSINS ET DEVIS
ET LES SERVICES DURANT LA CONSTRUCTION DES PROJETS : 51242
AMÉNAGEMENT LABOS CHERCHEURS BMS-BOUVIER ET 51385
AMÉNAGEMENT IRIC P43-BOUVIER

Le Comité exécutif :

1. autorise l'octroi du contrat de préparation des dessins et devis d'exécution et des services durant la construction aux firmes de professionnels retenues par le Comité de sélection dans le processus d'appels d'offres publiques soit :
 - en architecture : la firme Bergeron Bourgeois architectes en consortium avec la firme Desnoyers Mercure et associés architectes, et ;
 - en génie mécanique, électrique et en structure : la firme SNC-Lavalin inc.;
2. autorise l'Université à engager des honoraires professionnels de l'ordre de 1,7 million de dollars (taxes non incluses) et honoraires pour services spéciaux en sus;

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 3 de 4

**Résolutions adoptées à la 29^e séance
tenue les 8, 9 et 16 décembre 2009**

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 19 janvier 2010

3. autorise le vice-recteur exécutif, M. Guy Breton, et la secrétaire générale, Mme Francine Verrier, à signer tous les documents nécessaires à l'octroi de ce contrat de services professionnels, selon le document 2009-A-16/29^e/6A/1, après qu'il aura été visé par le Bureau des affaires juridiques.

E-29-7 MODIFICATION AU RÈGLEMENT SUR L'INDEMNISATION - RÉGIME DE
RETRAITE (10.44)

Le Comité exécutif adopte les modifications au *Règlement sur l'indemnisation des membres et employés du Comité de retraite de l'Université de Montréal* (10.44), conformément au document 2009-A-16/29^e/7/2, déposé aux archives.

E-29-8A RATIFICATION PAR LE CONSEIL D'UNE DÉCISION DU COMITÉ EXÉCUTIF
RELATIVE AU PROGICIEL DE GESTION INTÉGRÉ (PGI)

Le Comité exécutif recommande au Conseil de l'Université de ratifier et confirmer la résolution adoptée par le Comité exécutif le 5 mai 2009 qui approuve le budget de 52 776 790 \$ pour l'implantation du Progiciel de gestion intégré.

E-29-9 NOMINATION DE LA DIRECTRICE DU GROUPE D'ÉTUDE DES PROTÉINES
MEMBRANAIRES

Le Comité exécutif nomme Mme Lucie Parent, directrice du Groupe d'étude des protéines membranaires (GÉPROM), pour un mandat d'une durée de trois ans, débutant le 1^{er} janvier 2010 et se terminant le 31 mai 2013.

E-29-10 NOMINATION DE PROFESSEURS ET CHERCHEURS

Le Comité exécutif procède aux nominations et aux renouvellements de nomination de professeurs et de chercheurs selon les documents 2009-A-16/29^e/10 (série 1 à 3) déposés aux archives.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 4 de 4

**Résolutions adoptées à la 29^e séance
tenue les 8, 9 et 16 décembre 2009**

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 19 janvier 2010

E-29-11 OCTROI DE GRADES

Le Comité exécutif décerne les grades supérieurs et de premier cycle conformément aux documents 2009-A-16/29^e/11 (série 1 à 21) déposés aux archives de l'Université, et aux dates mentionnées.

E-29-9A NOMINATION D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL DES RESSOURCES HUMAINES

Le Comité exécutif nomme M. Louis Martel, directeur général de la Direction générale des ressources humaines pour un mandat débutant le 11 janvier 2010 et se terminant le 31 mai 2014.

E-29-8 OCTROI DE DOCTORATS *HONORIS CAUSA*

Le Comité exécutif décerne les doctorats honoris causa aux personnes dont les noms paraissent au document 2009-A-16/29^e/8/3 déposé aux archives, et sujet à leur acceptation.

La secrétaire générale,

Francine Verrier